



Les Cabanes de Fleury

Fleury d'Aude
Saint Pierre la Mer

Dossier d'inscription
École municipale d'arts plastiques de Fleury d'Aude
Année scolaire 2020/2021

(Un dossier à remplir par élève)

- Veuillez SVP cocher les cases et compléter -

Les dossiers **complets** seront pris en compte selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Sont prioritaires (**jusqu'au 31 août 2020**), dans l'ordre :

- Les élèves de l'école d'arts plastiques, année scolaire 2018/2019, dont la redevance a été dûment acquittée.
- Les enfants (jusqu'à 18 ans au 1^{er} octobre 2019) habitant la commune,
- Les adultes (à partir de 18 ans au 1^{er} octobre 2019) habitant la commune,
- Les enfants (jusqu'à 18 ans au 1^{er} octobre 2019) n'habitant pas la commune,
- Les adultes (à partir de 18 ans au 1^{er} octobre 2019) n'habitant pas la commune,

Réinscription

Nouvelle inscription

L'élève :

Nom, prénom : _____

Né(e) le : _____ Age (au 1^{er} octobre 2019) : _____

Débutant

Non débutant

Précisez : _____

Représentant légal (pour les mineurs) ou redevable :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

CP / Ville : _____

Téléphone : _____

Portable* : _____

E-mail* : _____

** En cas de besoin (absence du professeur, report de cours, information urgente, ...) nous sommes en mesure de communiquer avec vous par SMS. Votre adresse mail peut également nous être utile afin de vous informer sur notre saison artistique et culturelle, et de vous transmettre des informations tout au long de l'année.*

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs 2018/2019.

Je m'engage à adhérer au règlement intérieur de l'école d'arts plastiques.

Je m'engage à participer de manière assidue aux cours, expositions et manifestations me concernant ou concernant mon enfant.

Je m'engage à avertir le professeur d'arts plastiques dans les plus brefs délais en cas d'absence.

J'ai bien noté que l'ensemble des horaires sera défini courant juillet 2019

en fonction de différents critères (nombre d'élèves, disponibilité du professeur, disponibilité de la salle...)

Signature :

Cadre réservé à l'administration :

Date de réception du dossier : _____

Dossier complet

Dossier incomplet :

Règlement intérieur de l'école d'arts plastiques signé et approuvé

Cotisation annuelle 2020/2021

Votre ou vos choix :

- Arts plastiques enfant (1 h par semaine) - Mercredi de 16h à 17h30
- Arts plastiques ado/adulte (2 h par semaine) - Mercredi de 14h à 16h
- Arts plastiques adulte (2h par semaine) - Lundi de 18h à 20h

Les tarifs à l'année :

- Initiation arts plastiques enfant (4 à 6 ans) Pérignanais : 27 €
- Initiation arts plastiques enfant (4 à 6 ans) Extérieur : 42 €

- Arts plastiques enfant (6 à 12 ans) Pérignanais : 37 €
- Arts plastiques enfant (6 à 12 ans) Extérieur : 53 €

- Arts plastiques ado (+ 12 ans) à adulte (2h) Pérignanais : 91 €
- Arts plastiques ado (+ 12 ans) à adulte Extérieur : 123 €

Tout dossier reçu sans le règlement ne sera pas pris en compte.

Vos observations éventuelles :